

-----

# **REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

MM. les Membres du Conseil Municipal sont convoqués pour la réunion qui aura lieu

**Jeudi 19 décembre 2024  
à 19 h 30 à la halle des sports**

## **ORDRE DU JOUR**

Décisions du Maire prises en vertu de l'article L 2122-22 du C.G.C.T.

01. REGIE DE L'EAU. REDEVANCE DE L'AGENCE DE L'EAU
  - A. Redevance pour le prélèvement sur la ressource en eau
  - B. Redevance sur la consommation d'eau potable
  - C. Redevance sur la performance des réseaux d'eau potable
  - D. Redevance sur la performance des systèmes d'assainissement collectif
02. BUDGET PRINCIPAL. DECISION MODIFICATIVE N° 02.
03. CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES. CONVENTIONS.
04. DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES. TRANSFERT DE DOMANIALITES.
05. FONCTION PUBLIQUE. REGIME INDEMNITAIRE I.S.F.E.
06. LIGNE DIRECTRICE DE GESTION.
07. CHOIX DE LA LABELLISATION POUR LA PREVOYANCE « MAINTIEN DE SALAIRE » ET PARTICIPATION AU FINANCEMENT DE LA PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE RISQUE « PREVOYANCE » DES AGENTS
08. QUESTIONS DIVERSES.

Le Maire,  
Jacques GARSAU

**AFFICHE LE 12/12/2024 A 11:20:53**